

Intervention Arbre de la Laïcité – 11 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes, aujourd’hui, à côté de ces stèles aux victimes de guerres.

Conseillère régionale de Bretagne, je sais, comme vous, citoyennes et citoyens de notre belle région, à quel point elle a souffert durant les conflits du 20^e siècle.

Ces morts croyaient ils au ciel ou pas ? Pratiqueaient-ils une religion ou non ? Peu importe ils étaient, comme c’est écrit sur la pierre des « combattants de la liberté ».

Et parmi ces libertés individuelles se trouve celle, fondamentale et protégée par la loi du 9 décembre 1905, qui est la liberté de conscience.

Mais cette loi qui nous réunit est aussi une loi d’égalité qui place sur le même plan toutes les convictions spirituelles ...que l’on soit croyant d’un culte ou d’un autre, ou humaniste athée, les droits sont les mêmes dans une acceptation de la diversité.

Avec elle c’est aussi de fraternité dont il est question car elle est constitutive du « vivre ensemble » dans la République en respectant les différences mais refusant que l’une ne dicte sa loi aux autres.

Voilà vraiment une loi de liberté, d’égalité, de fraternité. Ce concept tryptique forgé par les révolutionnaires en 1790, et devenu par ceux de 1848 la devise de la République, l’avait été par des gens qui ne connaissaient pas le mot Laïcité. c’est bien notre période contemporaine qui lui a donné toute sa dimension.

La Laïcité résonne en nous car elle est notre histoire, notre cohésion, notre avenir. Elle est aussi lumière pour des femmes prisonnières de l’obscurantisme ou espoir pour des minorités opprimées.

Je n’aime pas ce que certains essayent de promouvoir telle la « laïcité plurielle » ou la « laïcité ouverte » ou nouvelle ou positive ou souple !.. Autant de formules affaiblissantes pour le bon mot, inscrit dans notre constitution, de laïcité !

Nous ne saurions être dupes et il nous faut une vigilance accrue. Car, bien que née dans la douleur, la laïcité a conquis graduellement une large majorité de nos cœurs de françaises et de français. Mais c'est un concept peu existant au niveau mondial, et même en recul à l'exemple de la Turquie, où l'obscurantisme et le fanatisme, hélas, gagnent du terrain !

En France même l'équilibre précieux et fragile, permis par la loi et construit patiemment depuis plus d'un siècle, est menacé par des évolutions récentes :

Citons la crise du collectif, battu en brèche par la recherche systématique des différences dans une attitude individualiste et narcissique.

Mais aussi les revendications identitaires, communautaires de certaines religions qui voudraient régenter nos vies dans tous les domaines au nom d'une vérité unique et intégriste.

Veut-on pour la France des communautés côte à côte, parfois face à face ?

des communautés juxtaposées voire en affrontement seraient la négation de notre République et le seul remède à une telle dérive c'est la laïcité !

Elle seule permettra d'éviter la déchirure de notre tissu social mis à mal par le repli communautaire, la poussée des intégrismes et des apologies du différentialisme portant l'affreux nom de wokisme ou autre.

La laïcité, cette idée toujours moderne et à jamais indispensable, demeure la condition « sine qua non » du progrès économique et social, de l'intégration et de la tolérance.

Nous sommes à côté de cet arbre planté en 2005 pour le centenaire hommage à la loi de 1905. Ce chêne est symbolique de ce que nous voulons.

- **Enraciné comme la Laïcité dans les valeurs de la République**
- **En croissance comme notre espoir pour le progrès de l'humanité.**

Il représente bien la durée et la sagesse que nous trouvons dans cette belle loi de 1905.

Je vous remercie de votre attention.

Gaël LE MEUR

*Conseillère régionale de Bretagne déléguée aux filières halieutiques et aux formations maritimes
Présidente de la commission Economie*